

COUP DE CHALEUR

Le pire aujourd'hui, soulagement demain

BRUNO BISSON

APRÈS LE RECORD de température enregistré à Montréal à la Saint-Jean, un autre record local est tombé, hier, à La Baie, au Saguenay, où le mercure a grimpé jusqu'à 34 degrés Celsius pendant que tout le sud du Québec croupissait et suait sous un deuxième épisode de smog en moins d'une semaine.

Comme dans toutes les bonnes histoires, la météo réservera au Québec une bonne et une mauvaise nouvelle d'ici le week-end. La mauvaise, c'est qu'aujourd'hui il devrait faire encore plus chaud et plus humide que depuis le début de la vague de chaleur arrivée avec le début officiel de l'été, il y a cinq jours. La bonne, c'est que demain, un front d'air frais devrait souffler cette gluante masse d'air chaud, en prologue à un week-end frais où les températures devraient avoisiner les 25 degrés.

Les services météo d'Environnement Canada prévoient ainsi pour aujourd'hui des températures pouvant aller jusqu'à 33 degrés dans la métropole, et qui avoisineront les 30 degrés ailleurs au Québec, pendant que les Ontariens souffleront enfin, une journée avant le Québec, sous l'action d'une masse d'air frais qui pourrait générer des orages, et aider à éteindre quelques incendies de forêt.

En conséquence, l'avertissement de smog qui valait hier pour tout le territoire de l'Ontario et le sud du Québec, restera en vigueur jusqu'à ce soir, au moins, dans la Belle Province, alors que nos voisins ontariens commenceront enfin à mieux respirer.

On trouvera toujours de bonnes raisons de se plaindre de la météo. Mais selon les services météo d'Environnement Canada, les températures enregistrées en ce début d'été n'ont rien d'exceptionnel. Aujourd'hui, par exemple, toutes les conditions nécessaires devraient être réunies pour enregistrer une flopée de nouveaux records qui tiendront bien quelques saisons, mais guère plus.

L'humidité aidant, avec un taux avoisinant les 50 %, l'inconfort devrait être à son comble vers la fin de la journée, alors que le fameux indice Humidex donnera l'impression qu'il fait autour de 40 degrés.

Mais dès demain, la masse d'air frais venant de l'Ouest devrait balayer les mille et une raisons de se plaindre du temps et des températures.

Dans l'intervalle, toutefois, c'est l'avertissement de smog maintenu pour le sud du Québec qui restera le plus préoccupant. Faut d'un ensoleillement complet au cours de la journée d'hier, les critères de pollution de l'atmosphère quant à la concentration d'ozone et la présence de particules fines en suspension dans l'air ambiant, n'ont même pas été atteints dans toutes les régions du sud de la province.

À titre d'exemple, alors qu'on enregistrerait dans les Laurentides des températures plus chaudes que dans la métropole, l'indice de qualité de l'air restait près de la normale, alors qu'à Montréal, tous ces indices montraient qu'il valait mieux rester à l'intérieur, et limiter les activités de plein air.

Ce devrait être pire encore aujourd'hui, du moins dans toutes les régions situées au sud du Saint-Laurent.



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©
Alexandre, un jeune homme de Blainville, a pris hier des photos à partir du belvédère du mont Royal, même si le smog nimbait la ville de Montréal d'un flou... qui pourrait être artistique.

Une île, deux canicules

KARIM BENESSAIEH

MÊME DEVANT la canicule, les Montréalais ne sont pas égaux. La chaleur accablante des derniers jours serait en effet plus supportable si on est riche et en santé... plutôt que pauvre et malade.

Et il ne s'agit pas que de confort psychologique, précise Louis Drouin, spécialiste de la santé environnementale à la Direction de la santé publique. Il fait réellement plus chaud dans des quartiers densément peuplés comme les arrondissements Ville-Marie et Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, que dans les anciennes villes de banlieue de l'île.

« Il peut y avoir une différence de quatre à six degrés Celsius entre le centre-ville et le West Island ou Westmount, précise le Dr Drouin. C'est une donnée connue des météorologues. »

La raison principale, c'est le manque de végétation dans les secteurs centraux, estime le spécialiste. « Va vivre à Westmount, à Outremont ou à Mont-Royal, tu as des arbres. Il fait moins chaud. Les îlots de chaleur urbains sont moins présents. T'as plus de parcs, t'as plus d'espaces verts. »

La DSP conçoit actuellement un projet de recherche en partenariat avec l'Université du Québec à Québec. À partir de relevés satellite, on veut dresser une carte précise de l'île en fonction des « îlots de chaleur urbains ». « Une façon de combattre les îlots de chaleur, c'est par les arbres, par les espaces verts », affirme-t-il.

À ces différences géographiques s'ajoutent des facteurs sociaux qui rendent la canicule plus pénible. La faiblesse des revenus expliquerait, par exemple, que les Montréalais disposent de moins d'appareils de climatisation que les Torontois, se-



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©
Une crème glacée à la vanille d'un artisan glacier de Montréal permet à Jupiter, le chien de Lucyna, de se rafraîchir un peu.

lon Statistique Canada. « À Montréal, le taux de climatisation est de 20 % et il est de 60 % à Toronto, rappelle le Dr Drouin. On est un peuple de locataires à Montréal, et on est un peuple qui est moins riche qu'à Toronto. »

Selon diverses études, dont la plus complète a été effectuée par l'Américain Laurence Kalkstein en 1997 et concernait 40 régions métropolitaines, la chaleur accablante est responsable annuellement de 69 décès à Montréal. D'ici 2050, selon un rapport présenté devant la Commission des transports et de

l'environnement, ce chiffre pourrait atteindre les 368 morts par année.

Les victimes, note le médecin, sont dans une écrasante majorité des personnes âgées accablées de problèmes de santé chroniques, des enfants de moins de quatre ans et des personnes vivant seules. « On prend pour acquis que dans les prochaines années, ça va empirer et qu'il va faire de plus en plus chaud. »

Le phénomène est cependant peu documenté, reconnaît-il. L'an dernier, le DSP a lancé un vaste

programme d'étude pour relier l'augmentation du nombre d'hospitalisations ou de décès aux hausses de température. Commandée par Santé Canada, l'étude compile également les données en Ontario et devrait être complétée à l'été 2004.

« En santé publique, ce problème est une priorité et on a mis le monde qu'il faut là-dessus, dit le Dr Drouin. La théorie des changements climatiques, pour moi, ce n'est pas une théorie : on est pognés avec ça, et ça va empirer avec le temps. On n'est pas sorti du bois avec ça. »

Moins de décès grâce à la climatisation

LA CLIMATISATION des habitations entraîne une baisse du nombre de décès attribuables à la canicule, montrent des études américaines. Au Canada, les Ontariens sont les mieux « rafraîchis » puisque 62 % de leurs logements sont équipés d'un climatiseur. Le Québec ne compte que 20 % de logements climatisés, même si la température maximale moyenne en juillet est normalement de 26,2 degrés Celsius à Montréal (26,8 à Toronto). Le Manitoba est climatisé à 59 % (26,1 degrés en juillet à Winnipeg), la Saskatchewan à 39 % (26,3 degrés à Regina). Les provinces les moins climatisées (de 3 % à 13 % des logements) sont celles des Maritimes, l'Alberta et la Colombie-Britannique ; c'est aussi celles où les températures de juillet sont les plus fraîches.

Une étude menée à Londres a montré que la mortalité augmente de 3 % pour chaque degré supplémentaire au-dessus de 21,5 degrés. Les décès surviennent davantage au début de l'été, avant que le corps ait pu s'acclimater à la chaleur.

(Sources : Statistique Canada, Environnement Canada, Direction de la santé publique de Montréal, AFP)

François Berger

| CANICULE |

Les conseils de base

- > Boire beaucoup de liquide sans attendre d'avoir soif, sauf s'il y a contre-indication médicale.
- > Éviter les boissons alcoolisées, à forte teneur en caféine ou très sucrées.
- > S'installer dans un endroit frais, à l'air climatisé ou à l'ombre.
- > Se protéger du soleil et porter des vêtements légers, de couleur pâle, et un chapeau.
- > Éviter les activités intenses à l'extérieur.
- > Prendre des douches ou des bains à l'eau fraîche.
- > Se munir d'un climatiseur ou passer quelques heures dans un endroit climatisé, pour aider le corps à réguler sa température.

Source : Direction de la santé publique, Montréal-Centre

Karim Benessaïeh

Vingt-sept incendies de forêt

Presse Canadienne

QUÉBEC — Vingt-sept incendies de forêt étaient en activité en fin d'après-midi hier sur le territoire québécois, particulièrement dans les régions nordiques.

Sept de ces feux ont pris naissance en raison de la foudre, notamment près de Labrieville, sur la Côte-Nord, et ont nécessité l'intervention intensive des équipes de la Société de protection des forêts contre le feu.

L'interdiction de faire des feux à ciel ouvert demeure en vigueur dans toutes les régions situées au nord du fleuve Saint-Laurent ainsi qu'au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie.

Le danger d'incendie est extrême sur la presque totalité du territoire québécois, à l'exception de la vallée du Richelieu, de l'Estrie et de la Beauce-Appalaches où il est élevé.

Depuis le début de la belle saison, 398 incendies ont détruit 9668 hectares de forêt.

| AMIANTE |

Un fonds de plusieurs milliards pour dédommager les victimes

Démocrates et républicains sont parvenus à un compromis

Agence France-Presse

WASHINGTON — Un groupe de sénateurs démocrates et républicains de la commission judiciaire du Sénat américain sont parvenus à un compromis qui devrait ouvrir la voie à la création d'un fonds pour dédommager les victimes de l'amiante et mettre fin aux actions judiciaires en cours, a-t-on appris hier de sources parlementaires.

Le montant de ce fonds, qui sera alimenté par les industriels concernés et les compagnies d'assurance et administré par le gouvernement fédéral, devrait s'élever entre 70 et 170 milliards \$US, selon les différentes estimations.

Le compromis auquel sont parvenus mardi les sénateurs à l'issue de laborieuses tractations établit les critères médicaux devant permettre aux victimes de percevoir des dédommagements du fonds devant être créé.

Les représentants des groupes de pression au Congrès travaillant pour le compte des industries et pour celui des organisations syndicales se sont accordés à voir dans ce compromis, encore inespéré la semaine dernière, une nouvelle impulsion pour l'adoption d'une législation au Congrès créant le fonds de dédommagement.

Toutefois, malgré cet accord de principe, le vote d'une telle législation est encore loin d'être certain car les assureurs, les syndicats et les industriels doivent encore trouver des accords sur d'autres points épineux importants tels que le montant des dédommagements et la taille du fonds.

La création d'un fonds est la priorité des grandes entreprises et des assureurs pour mettre fin aux centaines de milliers d'actions en justice d'employés souffrant des méfaits de l'amiante.

Elle est également dans l'intérêt des victimes qui doivent actuellement attendre de nombreuses années avant de percevoir des dédommagements, dont d'ailleurs ils sont souvent contraints de céder une grande partie pour régler les honoraires de leurs avocats.

Un règlement à l'amiable sur l'amiante serait le deuxième plus important dans l'histoire américaine après celui conclu sur le tabac en 1988, aux termes duquel les fabricants de cigarettes avaient accepté de verser 246 milliards \$US aux États américains pour couvrir les coûts des soins médicaux des victimes du tabac pris en charge par l'assurance maladie publique.

L'amiante est une substance isolante hautement cancérigène qui était très utilisée dans la construction avant d'être interdite il y a une vingtaine d'années.

Enfants du divorce: loin des yeux, loin du coeur

SOPHIE ALLARD

LES ENFANTS du divorce manifesteraient davantage de problèmes psychologiques et même physiques à long terme lorsqu'un de leurs parents demeure à plus d'une heure de route. C'est la corrélation qu'établissent des chercheurs de l'Université d'Arizona.

Publiée dans le numéro de juin de l'*American Psychological Association's Journal of Family Psychology*, l'étude réalisée auprès de 602 étudiants du collégial montre que plusieurs effets négatifs sont ressentis par les jeunes adultes ayant vécu éloignés de leur père ou de leur mère divorcés.

Ces étudiants se sentent plus hostiles au sein de leurs relations interpersonnelles — c'est davantage le cas chez les filles lorsque le père est absent —, montrent une plus grande détresse psychologique, perçoivent moins leur parent éloigné comme une source de soutien émotionnel ou comme modèle et estiment leur santé générale plus faiblement que les étudiants dont les deux parents demeurent à proximité.

Par ailleurs, les étudiants dont un parent est déménagé au loin reçoivent moins d'aide financière que

ceux dont les parents habitent l'un près de l'autre. Ces derniers reçoivent 1800 \$ de plus que ceux déménagés avec leur mère et 1000 \$ de plus que ceux dont le père est parti.

« La distance d'un parent a inévitablement un impact important sur la vie d'un enfant, dit Harry Timmermans, psychologue spécialisée en médiation familiale. La relation avec le parent éloigné est diluée dans le temps, il peut y avoir perte de contact et il n'y a pas de présence significative au quotidien. »

Dans 82 % des cas, les étudiants sont demeurés avec la mère et dans 18 % des cas, avec le père. Dans tous les cas, les parents divorcés, selon la perception de leurs enfants, auraient une meilleure relation avec leur ancien conjoint lorsqu'ils demeurent à proximité.

« Au-delà de la distance, la raison du départ — comme punition, pour la pension alimentaire ou comme obstruction au contact des enfants — peut rendre l'adaptation difficile, dit M. Timmermans, à l'instar des chercheurs américains. Au Québec, la barrière de la langue nous met à l'abri des éloignements excessifs, qui sont plutôt rares. »

| SRAS |

Un cas de moins

Presse Canadienne

TORONTO — Le nombre de cas signalés de pneumonie atypique au Canada est descendu de 28 à 27, ont indiqué hier les autorités sanitaires de l'Ontario.

Par rapport à mardi, les cas de SRAS probables ont diminué d'un, à 24, et les suspects sont restés au nombre de trois, ont-elles ajouté.

Le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) a coûté la vie à 38 personnes au Canada, toutes habitant l'Ontario.

L'essentiel des cas de SRAS, et tous les décès liés à cette maladie, se sont concentrés à Toronto, où les autorités sanitaires ont dénombré au total 247 cas probables et 132 suspects depuis mars.

Les gaz d'échappement de diesel sont cancérigènes, selon le Sierra Club

COLIN PERKEL
Presse Canadienne

TORONTO — Les enfants qui prennent l'autobus scolaire, les camionneurs et les mécaniciens risquent davantage de développer un cancer à cause des émissions de moteur diesel, soutient le Sierra Club du Canada.

Dans un rapport rendu public hier, le mouvement écologiste affirme que jusqu'à 13 600 Canadiens développeront un cancer au cours de leur vie à cause des gaz d'échappement de diesel. Ces émanations pourraient, en plus, tuer prématurément des centaines de Canadiens chaque année, tandis que des dizaines de milliers d'autres doivent être hospitalisés pour des crises d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires.

Les risques élevés de cancers et d'autres maladies dues à l'exposition aux vapeurs de diesel chez les Canadiens illustrent l'urgence de régler le problème de pollution des moteurs diesel qui sont sur les routes, note le rapport.

Pour en arriver à leur évaluation des risques pour la santé, les auteurs du rapport combinent les résultats d'une variété d'études, dont des données provenant de l'Agence de protection de l'environnement de Californie. Le rapport souligne que certains groupes sont particulièrement vulnérables aux particules présentes dans les émissions de diesel, lesquelles, à cause de leur taille extrêmement réduite, peuvent pénétrer profondément dans les poumons. Les plus dangereuses sont les particules de carbone, auxquelles sont « accrochées » différentes substances toxiques ou cancérigènes.

Parmi les plus vulnérables, à cause de leur exposition accrue au diesel, figurent les mécaniciens qui entretiennent les camions et les autobus, et ceux qui conduisent des camions, des tracteurs et de l'équipement lourd. Leur risque de développer un cancer au cours de leur vie est jusqu'à 47 % plus élevé que la moyenne, note le rapport. Les enfants qui prennent régulièrement l'autobus scolaire sont également plus à risque que la moyenne des Canadiens.

| ENVIRONNEMENT |

Le Québec en tête

SYLVAIN LAROCQUE
Presse Canadienne

OTTAWA — Le Québec est la province qui se classe le mieux au pays, cette année, en ce qui a trait à la biodiversité et à la lutte au réchauffement climatique, révèle un rapport du Sierra Club, un organisme environnemental.

« Le Québec mérite d'être reconnu pour son appui persistant à la ratification du protocole de Kyoto », souligne l'étude, qui évalue depuis 11 ans le respect des engagements internationaux du Canada en matière environnementale.

Le Sierra Club accorde donc la note « A moins » au Québec sur le plan de la lutte au réchauffement climatique — la meilleure note de toutes les provinces. Le gouvernement fédéral, qui a mené le dossier Kyoto, a droit à la récompense suprême, un « A », mais l'organisme fait remarquer qu'il est encore trop tôt pour juger de l'application concrète du protocole au Canada.

L'automne dernier, le Québec a été l'une des rares provinces à appuyer inconditionnellement Ottawa.

Séparateur de pièce OCA 599⁰⁰\$

Armoire vitrée CHESTER 599⁰⁰\$

Composition murale NEXT 785⁰⁰\$
Chaque module peut être vendu séparément.

FLY
MEUBLES & DÉCORATION

LAVAL 2888, avenue du Cosmodôme (450) 687-3361 ST-HUBERT 1651, boul. des Promenades (450) 443-1120 QUÉBEC 5600, boul. des Gradins (418) 634-5454

Un policier succède à un civil à la tête de la SQ

Normand Proulx prêtera serment aujourd'hui

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

C'est Normand Proulx qui succédera au civil Florent Gagné à titre de directeur général de la Sûreté du Québec. Actuellement directeur général adjoint à la SQ, il prêtera serment à 14 h, cet après-midi, à l'édifice de la rue Parthenais.

M. Proulx est âgé de 47 ans et compte 29 ans de service à la SQ. Il est actuellement responsable des affaires institutionnelles, qui regroupent notamment le protocole et la protection de l'État. Avant d'accéder à ce poste, il était commandant du district de Montréal. Il avait succédé à Jean-Pierre Gariépy, qui a décliné l'offre de devenir grand patron de la SQ.

Il a commencé sa carrière comme agent à la protection des personnalités pour devenir par la suite patrouilleur et enquêteur au détache-

ment de Saint-Eustache. Plus tard, il a servi en Abitibi pour revenir à Montréal et prendre la direction des agents affectés à la protection des personnalités.

Un homme estimé

C'est un homme fort estimé de ses collègues, des simples agents aux hauts gradés et sa nomination fera sans aucun doute l'unanimité. Dans la mire du ministère de la Sécurité publique, il était devenu rapidement l'un des deux candidats privilégiés.

« Il est un policier honnête et intègre, à toute épreuve. C'est un homme très familial et facile d'approche », a dit M. Gariépy, directeur du Service de protection des citoyens de Laval, qui l'a déjà eu sous ses ordres à Montréal.

Les policiers provinciaux avaient été offusqués dans le passé de ce que le gouvernement du Parti québécois se tourne en deux occasions vers des civils pour occuper le poste de directeur général. Le premier a été Guy Coulombe.

Peu de temps après sa nomina-

tion à titre de ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, avait annoncé que le prochain directeur général de la SQ serait un policier.

Compressions de 40 millions

M. Proulx n'aura pas un début de mandat facile : il y a actuellement une quarantaine d'officiers de trop à la SQ à la suite de l'intégration de policiers municipaux et le Conseil du Trésor a décrété des compressions de 40 millions de dollars au ministère de la Sécurité publique. Une partie de cette somme devra provenir de la SQ.

M. Gagné quittera officiellement ses fonctions lundi. Selon toute vraisemblance, il retournera à Québec afin d'occuper un important poste dans la fonction publique provinciale. Avant de succéder à Guy Coulombe, il avait occupé successivement les postes de sous-ministre associé aux ministères des Affaires municipales et de la Sécurité publique. Il a travaillé sous les régimes du Parti libéral et du Parti québécois.



Photo PIERRE MCCANN, La Presse

Normand Proulx, un policier de 29 ans d'expérience, succédera au civil Florent Gagné à titre de directeur général de la Sûreté du Québec.

110 000 \$ pour 30 secondes...

La présence de la reine à un match de hockey a coûté cher

Presse Canadienne

VICTORIA — Le contribuable de la Colombie-Britannique paient très cher la présence d'une trentaine de secondes de la reine Elisabeth II sur la patinoire lors d'un match de hockey, à Vancouver, en octobre dernier : quelque 111 000 \$.

Selon ce qu'a appris le réseau anglais de NTR, pour cette visite, 21 000 \$ ont été dépensés pour un buffet et 1000 \$ pour du papier peint neuf pour la suite royale. Aussi, 9000 \$ ont été consacrés à l'achat du tapis rouge déroulé sur la patinoire, et à la location d'une tente. Puis, 2000 \$ ont été versés

pour l'accueil de deux célébrités du hockey, Howie Meeker et Wayne Gretzky.

La leader du NPD de la Colombie-Britannique, Joy MacPhail, estime que l'événement fut grandiose, mais elle pense qu'une telle somme aurait pu être mieux dépensée, notamment pour l'aide aux enfants pauvres de la Colombie-Britannique.

Rappelons que ce soir-là, Elisabeth II s'était présentée sur la glace pour faire la mise en jeu protocolaire avant un match impliquant les Canucks de Vancouver, de la Ligue nationale de hockey.



Pierre Foglia sera de retour le mercredi 2 juillet. Sa chronique vous parviendra de Prague où sera choisie, le jour même, la ville hôte des Jeux olympiques d'hiver de 2010. Notre chroniqueur rejoindra ensuite la caravane du Tour de France qui en sera à ses premières étapes.

L'ex-patron du Centre canadien des armes à feu a dépensé 205 000 \$ en voyages

Presse Canadienne

OTTAWA — L'ancien patron du Centre canadien des armes à feu a dépensé 205 000 \$ en fonds publics pour voyager entre Ottawa et Edmonton pendant deux ans.

Gary Webster avait conservé sa résidence en Alberta entre juillet 2001 et février 2003 alors qu'il était le principal dirigeant du Centre canadien des armes à feu, dont les bureaux sont situés à Ottawa.

Les contribuables ont payé 56 voyages à M. Webster pour qu'il vienne travailler à Ottawa pendant les deux années en question. M. Webster devait participer à des réunions environ deux fois par mois à Ottawa. Il passait en moyenne six jours par mois dans la capitale fédérale.

Les documents faisant état de ses dépenses de voyage ont été obtenus par l'Alliance canadienne en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

L'Alliance soutient que ces nouvelles révélations, qui surviennent

deux jours après la démission du commissaire à la protection de la vie privée George Radwanski en raison d'un scandale lié à ses comptes de dépenses, sont des cas flagrants de gaspillage de fonds publics.

« Nous avons la preuve que les ennuis du gouvernement libéral concernant les comptes de dépenses s'étendent bien plus loin qu'au cas Radwanski », soutient le député Garry Breitkreuz, critique de l'Alliance canadienne en matière d'enregistrement des armes à feu.

Selon un porte-parole du Centre, Gary Webster continuait d'habiter en Alberta parce qu'il était question de déménager les bureaux de l'organisme à Edmonton. Il a toutefois été décidé plus tôt cette année de laisser les bureaux à Ottawa pour des raisons budgétaires, explique David Austin.

Le décision de ne pas déménager le siège social de l'organisme a été prise après qu'il eut été rapporté que le projet d'enregistrement des armes à feu coûterait environ 1 milliard au lieu des 2 millions initialement prévus.

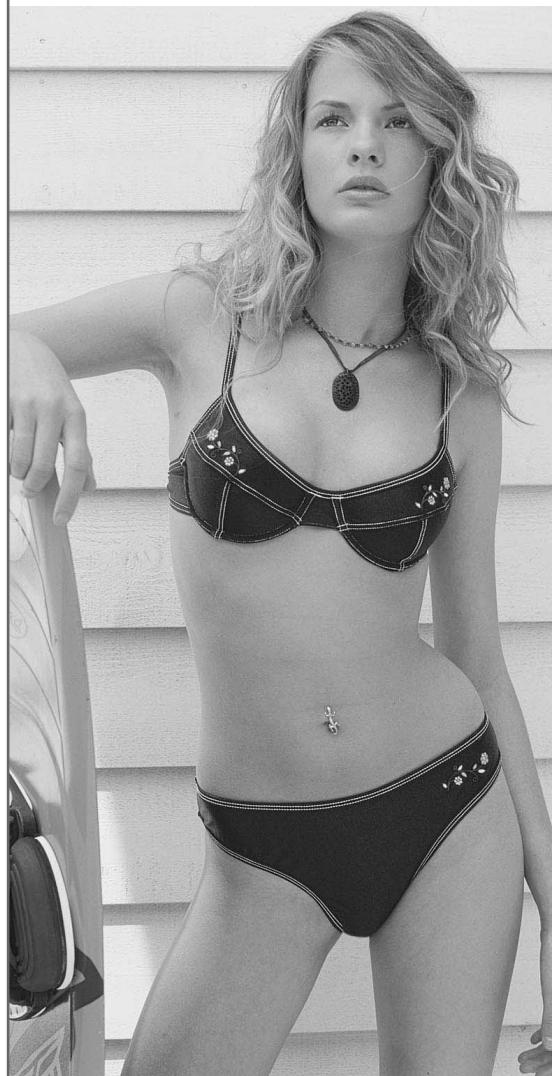
Entre-temps, la responsabilité du projet a été transférée du ministère de la Justice à celui du solliciteur général. Gary Webster, qui était un employé du ministère de la Justice, a quitté ses fonctions en février dernier.

Les voyages de M. Webster à Ottawa étaient habituellement d'une durée de trois jours et coûtaient au moins 3400 \$, en tenant compte du prix des billets d'avion de 2900 \$ et d'une somme de 500 \$ pour les repas et les deux nuits à l'hôtel.

Garry Breitkreuz qualifie ces dépenses d'inacceptables. « Pas surprenant que les libéraux aient dépassé les limites du budget prévu pour l'enregistrement des armes à feu avec des décisions comme celle-là. »

Gary Webster, qui a refusé d'accorder une entrevue à la Presse Canadienne, a dépensé en moyenne 10 \$ pour dîner et 28 \$ pour souper. George Radwanski a démissionné à la suite de la divulgation de dépenses comme des repas pour deux personnes à 444 \$.

SPORT
ACTIF



Le balconnet surpiqué brodé fleurs 14.⁹⁹ haut rég. 20.00

De notre collection interchangeable, balconnet ou tankini à coordonner avec culotte bikini ou culotte garçon. Noir, ciel, denim, framboise. 6 à 14. La culotte 14.99 Rég. 20.00 chaque pièce



Le balconnet dentelle et mini marguerites 19.⁹⁹ haut rég. 28.00

Brassière hyperféminine, bonnets cerceaux moulés, bordés dentelle coquille sur une profusion de petites fleurs en rose ou bleu indigo. 4 à 14. Culotte à coordonner 14.99 Notre exclusivité.



Le deux-pièces tankini jacquard africain 54.⁹⁵ rég. 75.00

Des rayures dessinées en motifs géométriques sur fond ombré couleur bleu de mer, culotte unie, un maillot deux-pièces qui galbe parfaitement. 10 à 14.



Le deux-pièces tankini découpes tulipe 29.⁹⁵ rég. 48.00

C'est le maillot noir liséré de blanc, élégant, raffiné, avec ses coutures découpes qui soulignent et affinent la silhouette, sa culotte haute bien galbante. 6 à 14.

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Les espèces menacées mieux protégées

ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON — Les espèces menacées du Canada, dorénavant protégées en vertu d'une loi fédérale, auront la vie plus facile partout en Amérique du Nord grâce à un plan d'action adopté à Washington par les gouvernements américain, canadien et mexicain.

Les ministres de l'Environnement des trois pays nord-américains ont annoncé, hier, la ratification du plan stratégique pour la conservation de la biodiversité en Amérique du Nord.

Le plan d'action a été adopté au cours de la rencontre annuelle de la Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord (CCE), qui se tenait depuis lundi, à Washington. Le ministre canadien de l'Environnement, David Anderson, était sur place. Il a fait remarquer que certaines des espèces protégées au pays, notamment les oiseaux migrateurs, n'y sont souvent que de passage.

M. Anderson a participé à une conférence de presse conjointe avec la directrice de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA), Christie Todd-Whitman, et le secrétaire à l'Environnement et aux Ressources naturelles du Mexique, Victor Lichtinger, pour faire le bilan de la rencontre annuelle de l'organisme créé à la suite de l'accord de libre-échange nord-américain.

Les trois ministres ont souligné l'importance du plan d'action pour la conservation de la biodiversité. «Ce document nous fournira vraiment une feuille de route pour aller de l'avant en matière de protection des écosystèmes fragiles et de la biodiversité sur le continent nord-américain», a déclaré M^{me} Todd-Whitman. Celle-ci a récemment remis sa démission au président George W. Bush après plusieurs désaccords sur les politiques gouvernementales en matière d'environnement.

M^{me} Todd-Whitman a par ailleurs dit souhaiter l'organisation, d'ici la prochaine rencontre annuelle de la CCE, d'une réunion des ministres de l'Environnement et du Commerce des trois pays. Un groupe de travail a été mis sur pied «pour travailler sur les enjeux communs en matière d'environnement et de commerce qui seront au menu d'une telle rencontre».



Le premier ministre albertain, Ralph Klein (à droite), a été reçu, hier, à la Maison-Blanche par le vice-président américain, Dick Cheney.

Photo Presse Canadienne

Klein a l'oreille de Cheney



ALEXANDRE SIROIS

LA PRESSE À WASHINGTON

LE PASSAGE du premier ministre albertain, Ralph Klein, à la Maison-Blanche n'a pas suffi à convaincre Washington de lever l'embargo sur les importations de boeuf canadien. Le vice-président américain, Dick Cheney, aurait toutefois prêté une oreille attentive aux propos de M. Klein.

Le premier ministre a notamment expliqué à M. Cheney que l'industrie bovine du Canada «est en crise» et qu'elle risque de s'effondrer si l'embargo, décrété le mois dernier, est toujours en place à la fin du mois d'août.

«Ça ne se fait pas aussi rapidement ou aussi facilement que ça», a expliqué M. Klein aux journalistes qui l'attendaient, hier matin, devant l'aile ouest de la Maison-Blanche, à l'issue de sa rencontre avec M. Cheney, pour lui demander si l'embargo serait levé. Il a ce-

pendant précisé que le vice-président lui a promis de discuter de la situation avec la secrétaire américaine à l'Agriculture, Ann Veneman.

Selon M. Klein, M. Cheney est sympathique à la cause des producteurs de boeuf du Canada, d'autant plus qu'il connaît bien cette industrie, étant lui-même un «rancher». Le premier ministre albertain a fait remarquer que son interlocuteur n'a pas posé de questions quant à la validité des études scientifiques menées à la suite de la découverte d'un cas de la maladie de la vache folle en Alberta.

Des études qui prouvent, selon M. Klein, que les États-Unis peuvent lever l'embargo sans aucune crainte. «Les chances que quelqu'un développe la maladie de la vache folle à cause de cette vache sont d'une sur 10 milliards de repas. Le risque de développer toute autre maladie, de se faire frapper par une automobile ou même de gagner trois ou quatre fois à la loto est bien plus élevé», a-t-il déclaré.

M. Klein, qui s'est dit optimiste quant à la levée de l'embargo, a toutefois souligné que le Japon et la Corée du Sud mettent actuellement des bâtons dans les roues de

l'industrie bovine canadienne. Ils souhaitent que les Américains maintiennent leur embargo jusqu'à ce qu'il leur soit possible d'étiqueter leur boeuf et de certifier qu'il soit né et ait été élevé aux États-Unis.

Or, cette opération est pratiquement impossible à cause de l'intégration de l'industrie bovine du Canada et de celle des États-Unis, a dit le premier ministre albertain. «Une vache, c'est une vache... C'est une vache! Une vache du Montana c'est la même chose qu'une vache de l'Alberta», a-t-il lancé.

M. Klein, qui devait à l'origine rencontrer M. Cheney pour discuter essentiellement d'énergie, a dit lui avoir expliqué en long et en large sa position dans le dossier de la vache folle et fait part du désarroi des représentants de l'industrie bovine. «J'ai indiqué au vice-président qu'il s'agit désormais d'une situation de crise», a-t-il déclaré. Le premier ministre a néanmoins eu le temps d'inviter le vice-président américain à visiter l'Alberta pour jeter un coup d'oeil aux sables bitumineux et lui démontrer que le Canada «demeure un fournisseur sûr de pétrole et de gaz naturel» pour les États-Unis.

Québec candidate pour le Sommet de la francophonie

d'après Presse Canadienne

QUÉBEC — Le gouvernement Charest fera la promotion de la candidature de la ville de Québec pour la tenue du Sommet de la francophonie de 2008, année où la Vieille Capitale célébrera son 400^e anniversaire de fondation.

Selon le premier ministre Jean Charest et le secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), Abdou Diouf, la ville de Québec aurait de très bonnes chances de voir l'événement international se tenir en ses murs.

Québec a été l'hôte du Sommet de la francophonie en 1987.

Le fait que la capitale, «une des plus belles villes au monde», célèbre en 2008 son 400^e anniversaire constitue «un argument irrésistible» aux yeux de M. Charest, d'autant plus que le dossier de la diversité culturelle sera à l'ordre du jour.

Bush reporte encore sa visite

d'après AP

TORONTO — Pour la deuxième fois en quelques mois, le président américain George W. Bush aurait décidé de reporter sa première visite officielle au Canada, s'assurant cette fois qu'elle ait lieu après le départ du premier ministre Jean Chrétien.

Bush devait venir au Canada le mois dernier, mais il avait reporté l'événement, invoquant la guerre en Irak. Son entourage avait alors planifié une visite au Canada en novembre.

D'après CTV News, un nouveau report aurait été décidé par la Maison-Blanche après des commentaires récents du premier ministre canadien.

Dans l'avion qui le conduisait au sommet du G8 à Évien, M. Chrétien avait critiqué la politique économique du gouvernement américain, relevant notamment le déficit anticipé de 500 milliards \$US cette année.



CET ÉTÉ, JE PASSE MES VACANCES ICI, AU CANADA.

Qui dit vacances, dit plaisirs culinaires. Et quelle que soit la destination que vous choisirez cet été au Canada, vous allez être servis. Parce qu'ici, la cuisine est aussi variée et aussi authentique que le paysage.

Au menu cet été :

Bite of Victoria
(Victoria, Colombie-Britannique, 20 juillet)

Taste of the Danforth
(Toronto, Ontario, 8-10 août)

Festival des fruits de mer de l'Atlantique
(Moncton, Nouveau-Brunswick, 21-24 août)

Profitez de votre séjour partout au Canada pour faire mille découvertes gastronomiques. Faites de délicieuses dégustations dans des villes cosmopolites comme Toronto. Vos papilles s'en souviendront longtemps.

Des plats uniques, d'Est en Ouest :

Langues de morue
(Terre-Neuve et Labrador)

Caviar de corégone
(Manitoba)

Tarte aux algues
(Île-du-Prince-Édouard)

S'il vous reste un peu de temps entre les repas, assistez au Molson Indy à Toronto, découvrez le Festival international des amuseurs de rue et des arts de la rue Nelson, en Colombie-Britannique, ou promenez-vous tranquillement sur les rives de la rivière des Outaouais. Ici, il y a toujours de bons moments à vivre.

Au Canada, vous allez passer des vacances comme nulle part ailleurs. Vous en aurez plus pour votre dollar, plus pour votre plaisir.



Une généreuse nature

Pour une liste complète d'idées de vacances incroyables, contactez votre agent de voyages ou visitez : www.voyagecanada.ca/ici

Le pilote du F-16 américain sera jugé

Agence France-Presse

WASHINGTON — Le pilote du F-16 américain ayant tué par erreur quatre soldats canadiens lors d'un bombardement en Afghanistan sera traduit en Cour martiale, a annoncé hier un porte-parole de l'armée de l'Air.

Harry Schmidt, a demandé à passer devant un tribunal militaire plutôt que de faire simplement l'objet de sanctions administratives, a indiqué le capitaine Denise Kerr, porte-parole de la base aérienne de Barksdale, en Louisiane.

À la suite de cette requête, le général Bruce Carlson, commandant de la base, « a décidé de traduire le cas devant une Cour martiale », a indiqué Denise Kerr.

Il y a quelques jours, l'armée de l'Air avait indiqué qu'il ferait simplement l'objet de sanctions administratives, risquant de perdre au maximum la moitié de sa paye pendant deux mois et d'avoir jusqu'à 30 jours d'arrêts de rigueur, une réprimande et 60 jours d'assignation à résidence.

En cas de procès, les charges pesant contre le pilote, qui avait largué par erreur une bombe sur les soldats canadiens près de Kandahar (sud), le rendent passible de 64 ans de prison.

Le deuxième pilote, William Umbach, qui se trouvait dans un F-16 à proximité et était le commandant de vol des deux appareils, doit recevoir une lettre de réprimande et est autorisé à prendre sa retraite.

En janvier dernier, les avocats des deux pilotes avaient annoncé qu'ils réclameraient un non-lieu pour leurs clients, accusant l'armée de l'Air d'être partiellement responsable de la tragédie en dopant aux amphétamines les équipages en mission de combat.

Quatre militaires canadiens avaient été tués et huit autres blessés lorsque Schmidt avait largué une bombe de 227 kg le 17 avril 2002 sur ces soldats qui effectuaient des exercices de tir de nuit d'armes anti-char.

« L'impôt, c'est secret »

Chrétien dit qu'il ne savait pas les ennuis de Radwanski avec le fisc

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Des députés membres du comité qui déposera aujourd'hui ou demain le rapport final sur l'ex-commissaire à la protection de la vie privée, George Radwanski, aimeraient bien savoir pourquoi les responsables au bureau du premier ministre ont nommé M. Radwanski à ce poste, en 1999, juste un peu après la négociation par ce dernier d'une entente avec Revenu Canada qui lui a fait économiser 540 000 \$ en impôts.

M. Radwanski, qui a démissionné de ses fonctions lundi alors que le comité des Communes des affaires gouvernementales et des prévisions budgétaires s'apprêtait à lui indiquer la sortie pour avoir falsifié des documents et montré beaucoup de réticence à rendre compte de ses dépenses somptueuses, s'était en effet placé sous la protection de la loi sur les faillites en 1999 et était parvenu à régler son différend avec Revenu Canada en payant seulement 67 000 \$ d'une dette totale de 600 000 \$.

Certains membres du comité sont d'avis, à la lumière de ces informations, que le rapport final devrait suggérer clairement que le processus de sélection des officiers du Parlement soit entièrement révisé, de façon à ce qu'il soit plus transparent et plus démocratique. Les officiers du Parlement sont le commissaire à la vie privée, celui à l'accès à l'information, celui aux langues officielles, le directeur général des élections et le vérificateur général.

Hier, au cours d'une entrevue avec *La Presse*, le premier ministre Chrétien a déclaré que son bureau n'avait pas été in-

formé en 1999 des démêlés de M. Radwanski avec le fisc. « L'impôt, c'est secret, a commenté Jean Chrétien. C'est pour cela que nous avons un Commissariat à la vie privée. Ton impôt, mon impôt, personne n'a le droit d'aller voir ça. Alors on ne nous informe pas si des gens ont des problèmes d'impôt. Il a réglé ses problèmes avec le ministère du Revenu. Moi, je n'étais pas au courant de cela. J'ai appris la semaine dernière seulement qu'il avait fait faillite. »

Crédibilité

Le premier ministre a rappelé que la loi canadienne interdisait au ministère du Revenu de livrer à quiconque, même à lui, des informations sur les rapports d'impôt des particuliers. Par ailleurs, il a souligné que M. Radwanski à l'époque de son embauche avait une certaine crédibilité. « C'est un homme que vous connaissez, a-t-il dit. Il avait été éditorialiste en chef au *Toronto Star*. Il a été approuvé par les chefs des partis aussi. Ils doivent en partager la responsabilité. Ils ont dû faire leur enquête eux aussi, j'imagine. »

Un porte-parole du premier ministre, Steven Hogue, a rappelé à *La Presse* hier que certains avaient même suggéré que l'extension de mandat de quatre mois donnée au prédécesseur de M. Radwanski avait été orchestrée de façon à donner le temps au futur commissaire de régler ses problèmes avec le fisc. « Ce n'est pas le cas, a assuré M. Hogue. Ce n'est pas le cas du tout, puisque nous ne savions pas qu'il avait des problèmes avec le fisc. Cela n'a rien eu à voir avec la situation fiscale de M. Radwanski. »

George Radwanski a été choisi pour devenir le commissaire à la protection de

la vie privée par le premier ministre Jean Chrétien. Ce choix a par la suite été approuvé par le Parlement. M. Radwanski a déjà travaillé pour M. Chrétien lorsque ce dernier était dans l'opposition. Il le conseillait et écrivait certains de ses discours. L'ex-commissaire a également pour ami le principal conseiller du premier ministre, Eddie Goldenberg.

Hier, la sénatrice conservatrice Marjory LeBreton suggérait dans un quotidien anglophone qu'il serait utile à l'avenir d'avoir accès aux dossiers fiscaux personnels des futurs candidats aux postes d'officiers du Parlement. Une telle possibilité présuppose évidemment des amendements importants aux lois actuelles.

Cette possibilité soulève également d'importantes questions au sujet des libertés individuelles, notamment les risques d'abus quant au droit à la vie privée des personnes concernées. Ken Rubin, un expert à Ottawa du droit d'accès à l'information, estime que le processus de sélection des officiers du Parlement doit être dépolitisé et qu'il doit passer sous la responsabilité d'un comité du Parlement. Quant à l'idée pour les responsables du choix d'un officier d'avoir accès aux dossiers fiscaux personnels des candidats, M. Rubin estime que c'est indispensable. « Si vous êtes sur un comité de sélection, croit-il, vous devez pouvoir faire des vérifications de ce genre. La question est de savoir cependant si tous les membres d'un tel comité doivent avoir accès à ces informations confidentielles. Je crois qu'il faut un processus qui assure que les informations demeurent confidentielles. Mais l'objectif ultime, c'est d'engager pour ces postes importants des gens qui ne risquent pas d'être un jour à la merci de pressions diverses. »

Solutions Réseau

FIABILITÉ

EXPERTISE

Ne laissez pas la gestion de votre réseau au hasard.

À l'avant-garde des communications depuis plus de 120 ans, 25 millions de branchements, plus de 4 000 professionnels dédiés aux besoins des entreprises : Bell s'y connaît en réseaux. Nous avons l'expertise pour gérer votre réseau, assurer sa sécurité, y faire converger voix et données, et prendre en charge vos applications. Le tout fonctionne de façon intégrée et vous profitez d'une technologie constamment mise à jour. Vous réduisez ainsi vos dépenses d'investissement et d'exploitation. Ne laissez pas la gestion de votre réseau au hasard : confiez-la aux experts du premier réseau au pays.

Appelez votre représentant ou visitez le

www.entreprise.bell.ca/1



Et bien simple.

3133475A

3133468A

3133475

La Presse
26 juin 2003

Page 8 manquante

La Presse
26 juin 2003

Page 9 manquante

Création d'une banque des pauvres au Brésil

Agence France-Presse

BRASILIA — Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a annoncé hier la création d'une banque des pauvres destinée à donner accès au crédit à 25 millions d'exclus du système bancaire du pays où le salaire minimum est de 240 reals par mois (107 \$ CAN).

« Ces mesures vont démocratiser l'accès au crédit dans le pays, ce qui est une question de citoyenneté. Le pauvre n'envoie pas son

argent dans des paradis fiscaux », a déclaré Lula lors de la cérémonie de lancement de la « Banque Populaire » à Brasilia.

« La Caixa Economica Federal (banque d'État) calcule que 25 millions de Brésiliens n'ont pas de compte en banque et sont exclus des politiques de crédits et financements. Plus de 1600 communes du pays n'ont pas de banque et 1400 autres ont une seule agence bancaire, ce qui signifie que 60 % du réseau urbain du pays n'a pas de

services bancaires », a déploré Lula.

« Nous allons simplifier l'ouverture des comptes bancaires pour les pauvres, dont l'accès se fera avec une carte magnétique sans aucun coût pour le client. Cette même carte lui servira pour avoir accès aux programmes sociaux », tels que le programme « Faim Zéro » d'éradication de la faim, a-t-il ajouté.

La veille, Lula avait dénoncé les entreprises de crédit qui peuvent faire payer jusqu'à 323 % d'intérêt

par an à des personnes ayant besoin d'emprunter des sommes de l'ordre de 200 reals (94 \$ can)

« Nous voulons prêter cet argent à 2 % pour que les gens puissent s'acheter un poste de radio, un réfrigérateur ou même à manger », a souligné le président.

Le lancement de la Banque Populaire, filiale de la Banque d'État Banco do Brasil n'est qu'une partie d'un vaste « Plan national de microcrédit » destiné à relancer la

croissance de l'économie, la priorité du gouvernement Lula.

Les mesures incluent aussi le développement de coopératives de crédit et des facilités de financements pour les petites et moyennes entreprises à des taux préférentiels.

En outre, le président a convoqué hier le Parlement brésilien à tenir des séances extraordinaires en juillet prochain, pour accélérer l'examen des projets de réformes du système des retraites et de la fiscalité proposées par son gouvernement.

L'Europe et les États-Unis toujours en désaccord sur la Cour pénale internationale

Agence France-Presse

WASHINGTON — Les divergences entre l'Union européenne et les États-Unis sur la Cour pénale internationale (CPI) restent entières après le sommet UE-USA qui s'est tenu hier à Washington, a indiqué le premier ministre grec, Costas Simitis, dont le pays assure la présidence de l'Union.

« Nous devons accepter le fait d'être en désaccord sur certains sujets, et sur celui-ci, c'est le cas », a-t-il déclaré à la presse à l'issue de ce sommet qui s'est tenu à la Maison-Blanche avec le président George W. Bush.

L'UE et Washington s'opposent de front sur ce dossier, les Européens étant de fervents partisans de cette nouvelle institution chargée de juger les responsables de crimes de guerre ou contre l'humanité, tandis que les États-Unis y voient le risque d'un justice politisée agissant aux détriments de leurs ressortissants et militaires à l'étranger.

Les États-Unis mènent campagne depuis près d'un an pour convaincre un maximum de pays de conclure avec eux des accords bilatéraux, prévoyant la non-extradition de citoyens américains devant la CPI, ce que refuse l'UE.

En vertu de la législation américaine, les pays qui n'auront pas signé un tel accord avec les États-Unis avant le 1^{er} juillet risquent de perdre toute aide militaire américaine.

M. Simitis a souligné que l'UE ne pouvait entériner le principe d'impunité pour des crimes de guerre, et a ajouté que les Européens avaient expliqué au président Bush « qu'il y a certains points que nous ne pouvons accepter ».

Les dirigeants européens et américains ont toutefois fait cause commune face à la situation en Iran et ils ont exhorté Téhéran à tenir son engagement de ne pas produire d'armes nucléaires.

« L'Iran s'est engagé à ne pas produire d'armes nucléaires et l'ensemble de la communauté internationale doit s'engager pour lui faire respecter ses engagements », a affirmé George W. Bush, sans préciser par quels moyens la communauté internationale pourrait

empêcher le pays d'accéder à l'arme nucléaire.

Les chefs politiques se sont également mis d'accord pour que les États-Unis et leurs alliés prennent des mesures plus dures pour combattre le terrorisme. « Les États-Unis et l'Union européenne sont menacés par le terrorisme international et nous sommes déterminés à le vaincre », a souligné M. Bush.

Après les tensions nées de la crise irakienne, l'Union européenne et les États-Unis ont cherché à apaiser les relations transatlantiques. « Quand l'Europe et les États-Unis sont unis, aucun problème ni aucun ennemi ne peut leur résister », a ainsi souligné le président de la Commission européenne, Romano Prodi. « Si nous ne parvenons pas à nous unir, chaque problème pourrait devenir une crise et chaque ennemi un monstre gigantesque.

Par ailleurs, le président américain a réagi avec scepticisme à l'annonce d'une trêve signée par les mouvements radicaux palestiniens visant à arrêter pendant trois mois les attaques contre les Israéliens.

« J'y croirai quand je le verrai », a affirmé M. Bush, tout en demandant le démantèlement du Hamas. « Le vrai test pour le Hamas et les organisations terroristes, c'est le démantèlement complet de leurs réseaux terroristes, de leur capacité à faire capoter le processus de paix », a précisé M. Bush lors d'une conférence de presse commune avec les dirigeants de l'Union européenne.

« C'est une chose de faire un accord verbal », a-t-il dit. « Mais pour qu'il y ait la paix au Proche-Orient, nous devons voir des organisations comme le Hamas démantelées, et alors nous aurons la paix, nous aurons une chance pour la paix ».

M. Bush a appelé les Européens à « empêcher le financement du Hamas sous toutes ses formes » — organisations caritatives, dons individuels et autres, selon son porte-parole Ari Fleischer.

La présidence grecque espère que ce sommet permettra de tourner la page des profondes divergences apparues lors de la guerre en Irak.



Un changement bien pensé

Ford du Canada est fière d'annoncer l'arrivée d'un nouveau joueur dans ses rangs : Ford Lincoln Gabriel.

Venez découvrir une équipe expérimentée, heureuse de partager avec vous son savoir-faire et son expertise.

Sans oublier non plus que, chez Ford Lincoln Gabriel, on met aussi l'accent sur la qualité du service après-vente.



M. Gabriel Azouz

Venez sans tarder rencontrer ce nouveau conseiller Ford et son équipe.



7100, SAINT-JACQUES OUEST, MONTRÉAL (QC) H4B 1T4
TÉLÉPHONE : (514) 487-7777 – TÉLÉCOPIEUR : (514) 489-8710
HEURES D'OUVERTURE : LUNDI AU VENDREDI DE 9 H À 21 H
www.gabriel.ca



Bien pensé



Plus de milles



Plus de sourires

Maintenant, obtenez en plus des deux.

WestJet est maintenant un fier Commanditaire du programme de récompense AIR MILES^{md}. Célébrez avec nous et obtenez des milles de récompense doublés d'ici au 26 juillet 2003.

Lorsque vous ou votre agent de voyages réservez vos vols en ligne sur **westjet.com**, vous obtiendrez un mille de récompense AIR MILES précieux pour chaque 20 \$ dépensé*. Ajoutez ça à nos destinations géniales à l'échelle du Canada, à nos bas tarifs quotidiens, à notre horaire convenable, à notre service tout-jet et à nos collations gratuites et votre sourire s'agrandira. De plus, pour un temps limité, nous vous donnerons une autre raison d'avoir le sourire - chaque vol réservé en ligne sur **westjet.com** d'ici au 26 juillet obtiendra des milles de récompense AIR MILES doublés.

Voici comment commencez à doubler vos milles de récompense AIR MILES avec WestJet...

Visitez **westjet.com** et réservez votre vol WestJet en ligne. Après avoir complété votre enregistrement en ligne, veuillez appeler au 1 866 587-2476 afin que votre numéro d'adhérent AIR MILES puisse être enregistré. Vos milles de récompense seront portés au crédit de votre compte d'adhérent après la fin de votre voyage.

*Obtenez un mille de récompense AIR MILES pour chaque 20.00 \$ dépensé lorsque vous réservez un vol en ligne sur westjet.com. Les milles de récompense sont accordés sur le tarif total, non compris toutes les taxes et les frais d'améliorations aéroportuaires. Les milles de récompense AIR MILES seront décernés après la fin d'un voyage.

APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES
OU RÉSERVEZ EN LIGNE SUR **westjet.com**

ÉCONOMISEZ

5

EN LIGNE

WESTJET

le chef de file des bas tarifs

Pour un effet BOEUF sur votre BBQ cet ÉTÉ



Les meilleures brochettes de boeuf pour le BBQ

À peine trente minutes de marinade sont nécessaires pour transformer ces coupes de boeuf à mariner et à mijoter, en excellentes brochettes – laissez-vous surprendre par la magie de la marinade! Le boeuf pour pot-au-feu et les rosbifs pour le four peuvent être utilisés également pour préparer des brochettes.

- 1/2 tasse bière (blonde ou brune)
- 2 gousses d'ail émincées
- 1/4 tasse ketchup
- 2 c. à soupe CHACUNE – de vinaigre balsamique, de cassonade et de fécule de maïs
- 1 c. à soupe CHACUNE – de moutarde de Dijon et de poudre de chili
- 1 1/2 lb (750 g) **Bifteck à mariner ou à mijoter** (ronde, pointe de surlonge ou côte croisée), 1 po d'épaisseur

Mélanger tous les ingrédients dans un sac pour congélation scellable. Parer le bifteck; le couper en cubes de 1 pouce. Placer les cubes dans le sac, sceller et réfrigérer pendant 30 minutes. Jeter la marinade. Enfiler les cubes de boeuf en alternant avec des morceaux de poivrons colorés sur des brochettes. Griller à feu moyen-fort de 4 à 5 minutes par côté ou jusqu'à ce que les cubes soient brunis mais rosés à l'intérieur. 6 portions.

TRUC: Lorsque vous magasinez pour des biftecks ou des rosbifs à mariner, doublez votre achat. Placez un des biftecks ou rosbifs dans un sac pour congélation avec une marinade, scellez et congelez. Le moment venu, dégelez le boeuf au réfrigérateur et faites cuire sur le gril.

Le boeuf a toujours été un favori de la famille et des amis au Canada. Cet été, élargissez votre répertoire de grillades – faites mariner des coupes de boeuf moins connues et étonnez les vôtres avec ces nouvelles grillades.

Dans les mois qui viennent, nous nous attendons à ce qu'il y ait un surplus de certaines coupes - biftecks à mariner et à mijoter, rosbifs pour le four et pour la rôtisserie et pot-au-feu. Toutes ces coupes peuvent être grillées si vous les faites mariner au préalable.

Pour d'excellents barbecues, pique-niques et réunions d'amis, essayez ces succulentes recettes. Pour recevoir d'autres recettes et commander des brochures gratuites, visitez le www.boeufinfo.org ou appelez le 1 888 44-BOEUF (26383)

Votre appréciation continue du boeuf canadien apporte un soutien aux producteurs de boeuf, aux travailleurs de l'industrie de la transformation, du camionnage et à tous les autres qui travaillent dans notre industrie. Finalement, à chaque achat de boeuf, ce sont toutes les communautés à travers le pays que vous appuyez.

Savourez le boeuf canadien plus souvent!

Centre
d'information
sur le **Boeuf**



Boeuf à la grecque : Faites mariner un bifteck de ronde, de pointe de surlonge ou de côte croisée dans une marinade à la grecque de 12 à 24 heures avant de le griller. Pour servir, couper en tranches fines.

HYUNDAI

LES OFFRES ÉBLOUISSANTES DE L'ÉTÉ



ACCENT GS 2003 REDESSINÉE

LOUEZ À PARTIR DE
0\$ 149\$*

DE DÉPÔT
DE SÉCURITÉPAR MOIS/60 MOIS
COMPTANT DE 595 \$.
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

La sous-compacte la plus
vendue au Québec deux
années consécutives*

OU **0% FINANCEMENT
À L'ACHAT^{††}**

OU **AUCUN PAIEMENT POUR UN AN**

Avec financement à l'achat.[†]

• Moteur multisoupapes de 1,5 litre • Tachymètre • Transmission manuelle à 5 rapports • Dossiers arrière rabattables 60/40 • Glaces teintées avec bande pare-soleil au pare-brise • Deux rétroviseurs extérieurs à commandes manuelles • Porte-verre double • Et beaucoup plus.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES MENSUALITÉS DE LOCATION IMBATTABLES SUR L'ACCENT GL 4 PORTES ET LA SPORTIVE GSI 3 PORTES.



PDSF DE 12 395 \$**

ELANTRA GL 2003 BERLINE

LOUEZ À PARTIR DE
0\$ 159\$*

DE DÉPÔT
DE SÉCURITÉPAR MOIS/60 MOIS
COMPTANT DE 2055 \$
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

PDSF DE 15 295 \$**

OU **0% FINANCEMENT
À L'ACHAT^{††}**

OU **AUCUN PAIEMENT POUR UN AN**

Avec financement à l'achat.[†]

• Moteur 2,0 litres à DACT • Deux coussins gonflables • Dossiers arrière rabattables 60/40 • Radio AM/FM/CD • Télécommande d'ouverture du coffre et du volet de réservoir • Porte-verre double • Volant inclinable • Et beaucoup plus

TIBURON 2003

LOUEZ À PARTIR DE
0\$ 199\$*

DE DÉPÔT
DE SÉCURITÉPAR MOIS/60 MOIS
COMPTANT DE 2495 \$
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

PDSF DE 19 995 \$**

OU **0% FINANCEMENT
À L'ACHAT^{††}**

OU **AUCUN PAIEMENT POUR UN AN**

Avec financement à l'achat.[†]

• Moteur 2,0 litres à DACT • Transmission manuelle à 5 rapports • Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs • Glaces, verrouillage et rétroviseurs dégivrants à commandes électriques • Phares antibrouillards • Roues en alliage d'aluminium de 16 po • Pneus radiaux Michelin® de performance P205/55R-16 • Et beaucoup plus

SANTA FE 2003

LOUEZ À PARTIR DE
0\$ 199\$*

DE DÉPÔT
DE SÉCURITÉPAR MOIS/48 MOIS
COMPTANT DE 3295 \$

PDSF DE 21 050 \$**

OU **0% FINANCEMENT
À L'ACHAT^{††}**

OU **AUCUN PAIEMENT POUR UN AN**

Avec financement à l'achat.[†]

• Moteur 4 cylindres de 2,4 litres à DACT et 16 soupapes • Transmission manuelle à 5 rapports • Traction avant • Freins à disque aux 4 roues • Roues en alliage d'aluminium de 16 po avec pneus BFGoodrich® • Radio AM/FM/CD • Glaces et verrouillage électriques • Et beaucoup plus

SONATA GL 2003

LOUEZ À PARTIR DE
0\$ 239\$*

DE DÉPÔT
DE SÉCURITÉPAR MOIS/48 MOIS
COMPTANT DE 1995 \$

PDSF DE 21 595 \$**

OU **0% FINANCEMENT
À L'ACHAT^{††}**

OU **AUCUN PAIEMENT POUR UN AN**

Avec financement à l'achat.[†]

• Moteur 2,4 litres à DACT • Groupe électrique • Climatiseur • Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs • Régulateur de vitesse • Rétroviseurs extérieurs dégivrants • Transmission automatique séquentielle SHIFTRONIC[™] • Et beaucoup plus

www.hyundaicanada.com

DES VOITURES GARANTIES POUR LONGTEMPS :

Garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur • Assistance routière 24 heures de 3 ans/kilométrage illimité, comprenant livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaisson, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel sans frais suffit.



HYUNDAI
Gagnant

*Programme de location des Services financiers Hyundai pour les véhicules neufs 2003 suivants : Accent GS 3 portes/Elantra GL/Tiburon/Sonata GL/Santa Fe GL 4 cylindres à traction avant; PDSF à partir de 12 395 \$/15 295 \$/19 995 \$/21 595 \$/21 050 \$. Taux d'intérêt annuel de 0,90 %/0,27 %/2,76 %/1,36 %/1,01 %, mensualités de 149 \$/159 \$/199 \$/239 \$/199 \$ pour 60/60/60/48/48 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location de 9535 \$/11 595 \$/14 435 \$/13 467 \$/12 847 \$. Option d'achat de 3803 \$/4400 \$/7938 \$/8897 \$/8734 \$. Comptant de 595 \$/2055 \$/2495 \$/1995 \$/3295 \$, première mensualité exigible. Dépôt de sécurité de 0 \$ pour tous les modèles. Frais de transport et de préparation inclus pour les Accent, Elantra et Tiburon, en sus pour les Sonata et Santa Fe. Toutes taxes applicables, frais d'immatriculation et frais d'acquisition de location de 350 \$ en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre additionnel. **PDSF des véhicules 2003 suivants : Accent GS 3 portes/Elantra GL/Tiburon/Sonata GL/Santa Fe GL 4 cylindres à traction avant à partir de 12 395 \$/15 295 \$/19 995 \$/21 595 \$/21 050 \$. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et toutes taxes applicables en sus des PDSF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. †Report de paiement d'un an (365 jours) disponible pour tous les véhicules 2003 neufs et non utilisés sur financement à l'achat. Aucuns frais d'intérêt pour les 335 premiers jours à partir de la date de prise de possession du véhicule par son propriétaire. Après 335 jours, les intérêts commencent à s'accumuler et l'acheteur doit payer ensuite mensuellement le capital et les intérêts pour la période stipulée au contrat à un taux annuel de financement de 7,89 %. Le premier paiement est exigible à partir du 366^e jour après la prise de possession du véhicule. La durée maximale du contrat est de 48 mois, excluant la période de report de 12 mois. Un comptant ou un véhicule offert en échange pourrait être requis. ††Taux annuel de financement à l'achat de 0 % pour tous les modèles Accent 2003 et certains modèles Tiburon et Santa Fe 2003 sélectionnés jusqu'à 36 mois; jusqu'à 48 mois pour tous les modèles Elantra 2003 et certains modèles Sonata 2003 sélectionnés. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont en sus. Exemple de financement : 10 000 \$ à un taux annuel de 0 %/0 % équivalent à des mensualités de 277,80 \$/208,33 \$ pour 36/48 mois. Coût de prêt de 0 \$/0 \$ pour une obligation totale de 10 000 \$/10 000 \$. Toutes les offres sont pour une durée limitée, sur approbation du crédit, et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Voir le concessionnaire pour les détails. ♦ Source : A.F.I.A.C., ventes de 2001 et 2002.

Metro Hyundai
5008, rue Decarie
Montréal (514) 485-0001
Hyundai Président
4600 "B" boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 624-7777
Ulsan Hyundai
1625, boul. Hymus
Dorval (514) 683-5702
Vaudreuil Hyundai
125, Aimé-Vincent
Vaudreuil (450) 455-3677

Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly (514) 875-1959
Longueuil Hyundai
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil (450) 670-2080
Les Automobiles Cloginor
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
(450) 348-6817
Brossard Hyundai
8450, boul. Taschereau
Brossard (450) 671-2225

Hyundai Casavant
200, rue Johnson, Est
St-Hyacinthe
(450) 774-6344
Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby 1-888-549-8632
Hyundai de Châteauguay
77, boul. St-Jean-Baptiste
Châteauguay
(450) 699-8555
Hyundai Varennes
1855, route 132
Varennes (450) 652-4979

Hyundai Valleyfield
860, boul. Monseigneur Langlois
Valleyfield (450) 370-3330
Desmeules Hyundai
1237, boul. Des Laurentides
Laval (450) 668-6393
Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul. Des Laurentides
St-Jérôme (450) 432-4252
Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Laval (450) 682-6000
Hyundai Blainville
1053, boul. Curé Labelle
Blainville (450) 434-5484

Houle et Frères Hyundai
290 Montée Masson
Mascouche (450) 474-1110
Hamel Hyundai
130, rue Dubois
St-Eustache (450) 974-0440
Hyundai Ste-Agathe
1701, Route 117
Ste-Agathe-des-Monts
(819) 321-3777
Performe Hyundai
1453, boul. Paquette
Mont-Laurier (819) 623-4844
Hyundai de Lanaudière
1165, rue de Lanaudière
Joliette (450) 759-7669

Coiteux Hyundai
5235, av. Papineau
Montréal (514) 521-3201
Hyundai Repentigny
845, rue Notre Dame
Repentigny (450) 582-3182
Hyundai Sorel-Tracy
1864, boul. Fiset
Sorel-Tracy (450) 743-1244
Hyundai Gabriel
7020, boul. Henri-Bourassa, Est
Montréal (514) 329-7777
Valois Hyundai
125 boul. Lemire Ouest
Drummondville (819) 478-8148

Hyundai Victoriaville
433, boul. Bois-Francis, Nord
Victoriaville
(819) 758-5775
Hyundai N. Paquin Auto
51, 10^{ème} Avenue, Ouest
Amos (819) 732-5995
Dynastie Automobile Ltée
494, Avenue La Rivière
Rouyn (819) 762-1741
Maryvo Hyundai
1940, 3^{ème} Avenue
Val d'Or (819) 874-2886

GRANDE PREMIÈRE!

Jeep^{MD} Liberty 2003

P O U R U N T E M P S L I M I T É !

0[%]

de financement
à l'achat jusqu'à

60 MOIS

Pour un temps limité,
profitez de cette offre
exceptionnelle sur les
modèles Jeep 2003 et
sur le Jeep Grand Cherokee
2004, des véhicules bâtis
pour sortir des sentiers
battus et pour parcourir les
routes en toute sécurité.

La meilleure protection
que nous ayons
jamais offerte sur tous
les véhicules Jeep.



Garantie de 7 ans ou
115 000 km sur le moteur
et la transmission,
et assistance routière
24 heures sur 24.**

GM, FORD, HONDA ET TOYOTA NE L'ONT PAS.



Jeep TJ Sport 2003

Équipé comme suit : Moteur 6-1 Power-Tech, 4 L
• Transmission manuelle à 5 vitesses ultra-robuste
• Système 4RM Command-Trac^{MD} • Toit rigide et portes
intégrales • Phares antibrouillards • Marchepieds latéraux
• Tapis protecteur avant • Radio AM/FM avec lecteur de CD
• Système antidémarrage Sentry Key^{MD}

OU LOUEZ À

279^{\$}[†]

par
mois.

Location de 48 mois.

Comptant initial de 2750 \$ ou échange équivalent. | Transport inclus.

Options de location de 48 mois offertes[†]

Mensualités	Comptant initial
299 \$	1 875 \$
342 \$	0 \$

AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ



Jeep Liberty 2003

Équipé comme suit : Moteur V6 Power Tech de 3,7 L
et 210 chevaux • Climatiser • Transmission automatique
à 4 vitesses • Radio AM/FM avec lecteur de CD et 6 haut-
parleurs • Glaces à commande électrique • Freins à disque
aux 4 roues • Télédéverrouillage • Système antidémarrage
Sentry Key^{MD}

OU LOUEZ À

339^{\$}[†]

par
mois.

Location de 48 mois.

Comptant initial de 3 850 \$ ou échange équivalent. | Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

Options de location de 48 mois offertes[†]

Mensualités	Comptant initial
389 \$	1 675 \$
428 \$	0 \$

AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ



Jeep Grand Cherokee Laredo 2004

Équipé comme suit : Moteur 6-1 de 4 L Power Tech
• Climatiser • Boîte de transfert Selec-Trac^{MD} 4RM en
prise maintenue • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à
commande électrique • Radio AM/FM avec lecteur de CD
• Système antidémarrage Sentry Key^{MD} • Tapis protecteurs
• Porte-bagage

OU LOUEZ À

399^{\$}[†]

par
mois.

Location de 48 mois.

Comptant initial de 3 975 \$ ou échange équivalent. | Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

Option de location de 48 mois offerte[†]

Mensualité	Comptant initial
485 \$	0 \$

AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ

SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP^{MD} • DODGE

*. † Ces offres d'une durée limitée sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et s'appliquent à la livraison au détail de modèles neufs en stock seulement. Pour usage personnel seulement. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Transport inclus à la location. Taxe sur le climatiseur incluse à la location (sauf pour le Jeep TJ). Immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, taxes et frais d'administration des concessionnaires en sus. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. * 0 % de financement à l'achat jusqu'à 60 mois sur la plupart des modèles Jeep 2003 et Jeep Grand Cherokee 2004. † Tarifs mensuels pour 48 mois établis pour le Jeep TJ Sport 2003 avec l'ensemble 25S + CLC + LNU, le Jeep Liberty 2003 avec l'ensemble 28B et le Jeep Grand Cherokee 2004 avec l'ensemble 26E + CLE + MWF. Le dépôt de sécurité est de 0 \$ pour un temps limité seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km au taux de 15 ¢ le kilomètre. ** Selon la première éventualité. Des conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour les détails et les conditions. ‡ Remise aux diplômés de 500 \$ à la location ou de 1 000 \$ à l'achat d'un véhicule. Cette offre exclut la Dodge Viper. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep^{MD} • Dodge du Québec



jeep.ca

DIPLOMÉS
Rabais
jusqu'à 1000\$[†]



Haïti: la démission du chef de la Police crée des remous

JOONEED KHAN

Nommé il y a trois semaines directeur général de la Police nationale d'Haïti, Jean Robert Faveur a-t-il démissionné de connivence avec « des secteurs internationaux » pour accroître la pression sur le président Jean-Bertrand Aristide ?

Ou est-ce celui-ci qui a « piégé » Faveur en livrant aux États-Unis, la semaine dernière, le réputé narcotraffiquant Jacques Beaudoin Kentant ?

Le débat fait rage à Port-au-Prince, alimenté par les accusations de Faveur dans une lettre distribuée aux médias alors qu'il s'est mis à l'abri, en « exil volontaire » à l'étranger. Il y accuse Aristide de « contrôler lui-même » la police et de le priver de toute autorité, dont celle de signer des chèques. Il dit

démissionner « après deux semaines de souffrance » et s'exiler pour ne pas se « laisser corrompre et asservir ».

L'affaire est grosse parce que l'Organisation des États américains (OÉA) exige la réforme de la Police nationale d'Haïti (PNH) dans un sens plus « professionnel » pour arrêter des suspects de crimes politiques, pour désarmer les milices, dont celles du parti Fanmi Lavalas d'Aristide, et pour établir un climat de sécurité en vue de nouvelles élections. À cette réforme est liée le

déblocage de quelque 500 millions d'aide économique gelée.

En mars, Aristide avait nommé à la direction de la PNH un de ses proches, Jean-Claude Jean Baptiste, sans formation policière aucune. L'OÉA, que le Canadien David Lee représente en Haïti, rejeta la nomination. Marie Denise Claude, affirmant détenir des photos de Jean Baptiste avec le corps brûlé de son père, le pasteur politicien Sylvio Claude, assassiné en 1991 lors du coup d'État qui renversa Aristide, jugea la nomination « inacceptable ».

Jean Baptiste démissionna le 3 juin ; Faveur fut assermenté le 6. Un membre influent du parti Fanmi Lavalas, le sénateur Prince Pierre Sonson, a tout de même pris la défense de Faveur. « Il y a eu méfiance à l'égard de Faveur du fait qu'il fut nommé en consultation avec la communauté internationale », a dit Sonson à une radio locale. « Et il y a un problème au sein de Lavalas qui veut exclure les valeurs et les compétences, et les humilier », a-t-il ajouté.

EXPRESS INTERNATIONAL

Liberia | Enceinte américaine

AU MOINS neuf personnes ont été tuées par des tirs de roquettes sur un bâtiment abritant des déplacés et du personnel de sécurité employé par l'ambassade des États-Unis à Monrovia, où d'intenses combats à l'arme lourde se poursuivaient dans la nuit de mercredi à hier. « Trois projectiles ont atteint (dans le quartier de) Greystone l'enceinte abritant nos agents de sécurité locaux. Elle est distante de 100 à 150 mètres de l'ambassade » américaine, a déclaré un conseiller politique de l'ambassade américaine, Douglas Kent. « Nous avons perdu le contrôle du bâtiment, qui était envahi par des personnes déplacées » par les combats, a-t-il ajouté. — *d'après AFP*

Colombie | Convoi attaqué

LES REBELLES des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ont attaqué un véhicule militaire escortant un convoi de camions dans la province de Bolivar (nord de la Colombie), tuant 12 marins et en blessant huit autres, selon la Marine. Les rebelles ont lancé des grenades et ouvert le feu sur le véhicule des militaires mais n'ont pas atteint les camions, qui transportaient du bétail et de la nourriture, selon le colonel German Ussa. Les soldats ont riposté, abattant cinq rebelles et en capturant un avant que les assaillants ne prennent la fuite. — *d'après AP*

Chili | Annulation demandée

LE PARTI communiste chilien, interdit et persécuté pendant les 17 années de la dictature du général Augusto Pinochet, a demandé hier au président Ricardo Lagos d'annuler l'amnistie instaurée en 1978 en faveur des militaires impliqués dans la violation des droits de l'homme. La pétition du PCC a été transmise par Gladys Marin, la présidente du parti, lors d'un entretien avec le chef de l'État. « Les crimes contre l'humanité ne peuvent être ni amnistiés, ni prescrits », a déclaré la responsable communiste à l'issue de la rencontre. La proposition du PCC demande également à ce que soit mis un terme à la constitution de 1980, adoptée sous la dictature militaire (1973-1990) et contenant des éléments limitant l'exercice de la démocratie. — *d'après AFP*

Turquie | Campagne négationniste

LA FÉDÉRATION internationale des droits de l'homme (FIDH) a appelé hier le gouvernement turc à reconnaître le génocide arménien des années 1915-1916. Dans une lettre ouverte adressée au premier ministre Recep Tayyip Erdogan, la FIDH s'est inquiétée de récentes circulaires du ministère turc de l'Éducation appelant les écoles primaires et secondaires « à prendre part à une campagne négationniste à propos de l'oppression des minorités au cours de l'histoire de la Turquie, en particulier à l'égard de la communauté arménienne ». Les massacres et déportations d'Arméniens sous l'Empire ottoman ont fait 1,5 million de morts selon l'Arménie, entre 250 000 et 500 000 selon la Turquie, qui rejette catégoriquement la thèse d'un génocide. — *d'après AFP*

Serbie | Économie

PLUS DE 10 000 travailleurs ont manifesté hier à Belgrade « contre la ruine de l'économie serbe » et les programmes économiques et sociaux « insupportables » du gouvernement. Ce dernier poursuit des réformes libérales entreprises après la chute du pouvoir de l'ex-président yougoslave Slobodan Milosevic en octobre 2000 et soutenues par le FMI et la Banque mondiale. Environ un million de personnes sont au chômage en Serbie (10 millions d'habitants avec le Kosovo) et selon les quotidiens belgradois, plus de 200 000 travailleurs n'ont pas reçu leurs salaires depuis des mois. — *d'après AFP*

Pérou | Sentier lumineux

UN MILITAIRE a été tué et deux blessés hier au Pérou dans une embuscade tendue par des guérilleros présumés membres de l'organisation subversive maoïste Santier lumineux, selon une source militaire. Une colonne de quelque 25 présumés guérilleros a attaqué un détachement militaire qui patrouillait dans une région de jungle appelée Vizcatan, dans le département d'Ayacucho (sud-est), fief historique du Sentier lumineux. La patrouille militaire participait à une opération de rattachage pour retracer les auteurs de l'enlèvement, attribué au Sentier lumineux, le 9 juin dernier, de 71 employés de la société argentine Techint qui travaillaient à la construction d'un oléoduc. — *d'après AFP*



LE SOLDE D'ÉTÉ

À EN PERDRE LA BOULE!

25%
à
50%

de réduction sur une vaste sélection d'articles d'été dans les rayons homme, femme, enfant, accessoires femme, lingerie, déco et maillots.

AILES

LES AILES DE LA MODE

Nulle part ailleurs

LA PORTER PARTOUT, ÇA VOUS RAPPORTE!

LA CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE

Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537 • Mail Champlain (450) 672-4537
Carrefour Laval (450) 682-4537 • Place Ste-Foy (418) 652-4537

Téléphones à rabat les plus populaires dans le marché en vente jusqu'au 30 juin!

Épargnez jusqu'à 100\$ sur des téléphones à rabat EN PLUS achetez 1 accessoire et obtenez-en 1 GRATUITEMENT*!

LA CABINE TÉLÉPHONIQUE®

Panasonic GD88 avec appareil photo intégré

- Appareil photo intégré
- 16 sonneries polyphoniques
- Accès mobile à Internet
- Mémo vocal
- Fonction mains libres intégrée
- Commande vocale
- Modem intégré

449⁹⁹*
rég. 549⁹⁹

Motorola V60

129⁹⁹*
rég. 179⁹⁹

Motorola V66

0*
rég. 99⁹⁹

Motorola T720g avec écran couleur grand format

- Conception unique et écran couleur grand format
- Commande vocale
- Affichage externe à 2 lignes
- Messagerie texte
- Accès mobile à l'internet et courriel sans-fil
- Sonneries polyphoniques

179⁹⁹*
rég. 229⁹⁹

43 magasins pour mieux vous servir au Canada!

MONTREAL

- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Eaton Montreal
- Centre Fairview
- Centre Rockland
- Galerias D'Anjou
- Les Galerias Rive-Nord
- Place Rosemere
- Place Vertu
- Promenades St-Bruno

ROGERS

AT&T

COMMUNICATIONS SANS FIL

*Rogers Communications Inc. Utilisé sous licence. **AT&T Corp. Utilisé sous licence. *Prix après crédit sur la facture et remise postale applicables aux nouvelles mises en service avec abonnement de 2 ans sur certains forfaits de Rogers AT&T Communications sans fil. Le Panasonic GD88 est valide sur certains forfaits de Rogers AT&T Communications sans fil de 40\$ ou plus avec un abonnement de 2 ans. Offre en vigueur jusqu'au 30 juin 2003. Sous réserve d'approbation de crédit. Détails en magasin. Jusqu'à épuisement des stocks.

le Solde inördinaire d'IKEA



**En ce moment, économisez jusqu'à
50 % sur des articles choisis.
Profitez-en. C'est un événement vraiment inördinaire.**



Le solde bat son plein

Heures d'ouverture : Lundi à vendredi : 10 h à 21 h, samedi et dimanche : 9 h à 17 h.
IKEA Montréal : autoroute 40 et Cavendish. (514) 738-2167. **IKEA Boucherville** : autoroute 20, sortie 95 (450) 449-6755.
Naviguez sur www.IKEA.ca ou commandez par téléphone au 1 800 661-9807. © Inter IKEA Systems B.V. 2003. Certains articles doivent être assemblés.

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
PHILIPPE CANTIN > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
ÉRIC TROTTIER > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Les frères ennemis

Nous publions depuis hier et jusqu'à samedi une série de quatre éditoriaux portant sur la problématique de la santé mentale au Québec.



KATIA GAGNON
kgagnon@lapresse.ca

Un des premiers gestes du nouveau ministre de la Santé aura été de stopper la désinstitutionnalisation. Le moratoire permettra de faire le bilan de cette opération, qui, de notre point de vue, doit impérativement se poursuivre. Cependant, Philippe Couillard devra faire preuve d'un solide leadership pour remettre le processus sur les rails, victime qu'il est de trop pauvres investissements, mais surtout, de la lutte féroce entre deux groupes, les frères ennemis du monde de la santé mentale.

Pour camper les deux adversaires, il faut d'abord brosser un portrait de ce milieu. Et, au passage, défaire quelques idées reçues. Mythe numéro un : les 3000 patients qui sont sortis des hôpitaux psychiatriques depuis six ans ont été « lâchés dans la nature » et ont fini, plus souvent qu'autrement, dans le vagabondage. C'est faux. La majorité des patients qui ont passé plusieurs années à l'hôpital ont été transférés dans des endroits très encadrés : dans leur famille, où ils sont suivis par une équipe soignante, ou alors dans des ressources d'hébergement sous l'égide du réseau de la santé, qui ressemblent, dans certains cas, à des mini-hôpitaux. Une minorité se retrouve dans des logements supervisés par l'action communautaire. Très peu d'entre eux finissent dans la rue.

Mythe numéro deux : les hôpitaux psychiatriques vont fermer à cause de la désinstitutionnalisation. Faux. L'objectif est le suivant : déplacer une partie de l'argent dévolu aux hôpitaux dans la communauté. Les hôpitaux s'accaparaient autrefois la quasi-totalité du milliard que l'État dépense chaque année en santé mentale. En désinstitutionnalisant, on voulait que la

communauté reçoive 60 % de ce budget. On progresse vers ce chiffre. Mais c'est le réseau de la santé qui détient toujours la part du lion, puisque les ressources d'hébergement, où se retrouvent la majorité des patients, qui ressemblent en fait à des centres d'accueil pour gens âgés, sont toujours sous le contrôle du réseau.

C'est là le champ de bataille de nos frères ennemis. Les groupes communautaires, qui estiment détenir l'expertise nécessaire pour réapprendre aux ex-internés à vivre en société, trouvent inconcevable que le réseau de la santé, imprégné d'une culture de prise en charge des malades, garde la main haute sur les patients. Que les psychiatres s'occupent de l'aspect médical et nous laissent aider les malades à reprendre le contrôle de leur vie, disent-ils. En cela, ils n'ont pas tout à fait tort.

Mais le résultat, c'est que le cartel médical et celui du communautaire, divisés sur leur vision même de la santé mentale, se déchirent pour les budgets. Il y a très peu de collaboration entre les deux réseaux. Au détriment des patients désinstitutionnalisés, qui sont parfois pris en charge par les résidences d'accueil pendant des années sans que leur autonomie ne progresse d'un iota. Ou alors, qui vivent des situations d'isolement difficiles à supporter en logement supervisé par l'action communautaire.

De toute urgence, ces deux groupes doivent réapprendre à se parler. C'est la première condition de réussite de la désinstitutionnalisation. Dans certaines régions, des liens se sont lentement tissés. À Québec, depuis que l'hôpital Robert-Giffard est dirigé par l'ancien recteur de l'Université Laval, Michel Gervais, on a vu naître des initiatives impensables il y a quelques années. Le directeur a accepté de faire place à l'action communautaire. Des ressources sont nées, où les psychiatres travaillent, main dans la main, avec des intervenants sociaux. La métropole aurait intérêt à s'inspirer de ces formules. Car il faudra une telle alliance pour affronter les défis de l'avenir, que nous aborderons demain.

DEMAIN : Le déraillement

L'indécence



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

« Dès les premières secondes, la chose à tout de la publicité électorale : musique, texture, paysages. » Par ces mots commençait notre éditorial du 22 juin 2002, dénonçant la publicité du gouvernement Landry à l'occasion de la Fête nationale des Québécois. Or, voici que le gouvernement Charest a succombé à son tour à la tentation d'exploiter à ses fins la fête du 24 juin.

Dans la publicité télé et imprimée diffusée ces jours derniers, on voit Jean Charest et ses principaux ministres participant à une fête champêtre. « La Fête nationale, c'est notre fête à tous », dit M. Charest, tout sourire. « C'est le moment de partager nos rêves », enchaîne Monique Jérôme-Forget. Quels rêves ? La réingénierie de l'État, peut-être ? « Nous avons des valeurs et des projets », dit Claude Béchard. Qui ça, « nous » ? Les Québécois, ou le gouvernement li-

béral ? « Notre rêve, c'est celui d'un Québec où il fait bon vivre », conclut le premier ministre. Le rêve de qui, du PLQ ?

Le caractère ambigu de cette publicité, le message subliminal éminemment partisan (« Voyez, les libéraux, c'est du bien bon monde... »), relève d'une stratégie en tous points pareille à celle du Parti québécois. Les deux publicités, celle de 2002 (PQ) et celle de 2003 (PLQ) se ressemblent d'ailleurs comme deux gouttes d'eau.

Peut-être ne devrait-on pas être surpris. Après tout, au-delà des idéologies, les politiciens adoptent généralement des tactiques similaires. Tout de même : quand on pense au nombre d'occasions où Jean Charest a dénoncé la « propagande » du gouvernement Landry au cours des dernières années, on se serait attendu à plus de retenue de la part de son propre gouvernement.

Au bureau du premier ministre, on souligne que la publicité gouvernementale à l'occasion de la Fête nationale a coûté seulement 245 000 \$, 105 000 \$ de moins qu'en 2002 sous le régime Landry. Mais ce n'est pas une question d'argent ; en 2003 comme en 2002, les sommes en jeu sont minimes. C'est simplement une question de décence.

L'inconvenance

Le premier ministre Jean Charest a fait preuve de classe en assistant aux funérailles de Pierre Bourgault. Malheureusement, certains admirateurs du défunt ont cru bon huer M. Charest à son entrée et à sa sortie de la basilique Notre-Dame. Une inconvenance déplorable.

On sait bien ce qui serait arrivé si, par malheur, le chef libéral n'était pas allé rendre un dernier hommage à M. Bourgault ; des souverainistes l'auraient traité de tous les noms.

André Pratte

LE MODÈLE QUÉBÉCOIS

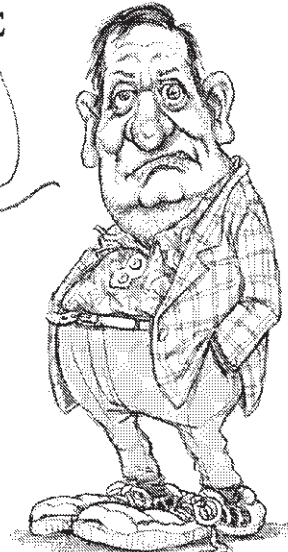
ÉTÉ

MAUDIT QU'Y FAIT CHAUD!



AUTOMNE

MAUDIT QUE L'ÉTÉ EST COURT!



HIVER

MAUDIT QU'Y FAIT FRETTE!



PRINTEMPS

MAUDIT QUE L'HIVER EST LONG!



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Une « bébelle péquiste »

COMME À chaque année, on aura prétendu, du côté des organisateurs des fêtes de la Saint-Jean, que le 24 juin était la fête de tous les Québécois. Comme à chaque année, on n'aura pas pu s'empêcher de faire un vibrant appel à la souveraineté lors du spectacle principal du parc Maisonneuve.

Je voudrais qu'on m'explique : comment se fait-il que mes impôts payent pour ce genre de truc ? Marie Tifo est souverainiste ? Grand bien lui fasse, j'ai moi-même un voisin qui a une grand-mère trotskiste et nous ne sommes pas moins bons amis pour autant. Mais pourquoi ne pouvons-nous pas, juste pour une fois, célébrer la grandeur du Québec et des Québécois sans être obligés d'entendre les mêmes jérémiades indépendantistes ? Je ne demande pas à ce qu'on évacue le débat sur

l'indépendance du Québec, mais simplement qu'on n'utilise pas la Saint-Jean pour la promouvoir. Chaque débat à sa place et les originaux seront bien gardés ! Mais je rêve, je le sais bien, et l'an prochain ce sera la même rengaine au parc Maisonneuve, et je continuerai à fêter la Saint-Jean sur la rue Saint-Viateur, où on ne travestit pas la fête de ma nation en bébelle péquiste !

MARC-ANDRÉ AUDET
Montréal

« Une insulte »

MONSIEUR CHAREST prétend être un nationaliste imbu de l'histoire du Québec ; je pense que lorsqu'il a omis volontairement de faire acte de présence à la première fête nationale des Patriotes qui, enfin est célébrée après 164 ans

d'attente et que quelques jours plus tard, il se présente à la fête de l'ouverture du musée de l'Holocauste qui souligne des événements qui ont eu lieu hors de notre pays et il y a 58 ans, il a fait preuve d'injustice ; je me pose des questions sur son nationalisme.

Pour « construire un Québec d'inclusion », comme il le dit, il ne devrait pas exclure des pans de l'histoire du Québec comme il vient de le faire. C'est une insulte à la mémoire de nos ancêtres qui sont morts souvent très jeunes pour défendre leurs droits à la démocratie. Qu'il le veuille ou non, c'est Ludger Duvernay, un journaliste patriote qui a officiellement célébré pour la première fois le 24 juin 1834, la fête nationale des Canadiens avec d'autres patriotes d'origine française, anglaise et irlandaise.

JOHANNE DORÉ

Un peu de silence!

IL Y AVAIT un invité secret aux funérailles de Pierre Bourgault en la basilique Notre-Dame : le fantôme de Patof. J'y étais pour me recueillir sur la mort du grand homme, que j'avais côtoyé à l'époque où il se teignait les cheveux et portait son éternel veston en velours côtelé vert olive. Je me sentais triste et nostalgique de cette période où le rêve d'un Québec souverain était si exaltant.

Mais Patof veillait au grain et a vite fait de muer ma tristesse en colère dès l'arrivée des gens connus de la politique ou du domaine artistique. Ainsi, Lucien Bouchard (ou un autre) entre dans la nef et Patof passe aussitôt à l'action et souffle à la foule : « Alorrrs, on applloôôdit !.. » Les applaudissements fusent. Le manège se répète *ad nauseam* pour Gérald Larose et tous les autres sauf le premier ministre Jean Charest conspué, hué et insulté par de nombreux morons discourtois. À l'apparition de chaque personnage connu, l'animateur Patof incite aux applaudissements. « On applloôôdit. »

Je rageais en silence, abasourdi mais aussi étonné comme si j'assistais à un rite funéraire d'une quelconque peuplade primitive dans un village perdu de l'Amazonie. À un certain moment, les applaudissements redoublent d'intensité. J'étire le cou. Ce n'est pas Bernard Landry car il est déjà entré et a été applaudi à tout rompre. Non c'est la tombe qui arrive. On est donc content de voir cette tombe et on ne peut s'empêcher d'applaudir celui qui est à l'intérieur et qui s'en sacre de toute façon, mort comme il est. Viennent ensuite les témoignages de ceux qui l'ont connu de près, Patrick Huard, Franco Nuovo, etc. Ils terminent souvent leur allocution par des phases qui remuent l'âme mais pas pour longtemps à cause des vives réactions bruyantes du peuple en liesse stimulé par Patof. Heureusement qu'à la fin Jean-Pierre Ferland a pu fermer les pendules à l'heure. Il a demandé



PHOTO PC

Le premier ministre Jean Charest et le chef de l'opposition, Bernard Landry, ont assisté aux funérailles de Pierre Bourgault, samedi dernier.

une minute de silence. Enfin, la foule est restée silencieuse. Le silence sied donc bien en présence de la mort toujours mystérieuse et insensée. Au nom de Pierre Bourgault, j'ose remercier Monsieur Ferland. Pierre Bourgault croyait que l'indépendance du Québec favoriserait la maturité de son peuple. Cette maturité, on l'a eue pendant soixante secondes durant ses funérailles.

MARC-ANDRÉ GIRARD

Une ombre

M. JEAN CHAREST a été hué à son arrivée à l'église et je trouve que ce fut une ombre à cette si belle cérémonie. M. Charest a été élu par les Québécois, et à mon avis c'est un manque de savoir-vivre de la part des gens qui ont

agi ainsi... M. Charest, bien qu'il ne partageait pas les idées politiques de M. Bourgault, avait le droit comme tout Québécois d'être présent à cette cérémonie comme citoyen mais également comme premier ministre. Cette tache demeurera à jamais.

FERNANDE TROTTIER

La honte existe-t-elle encore ?

C'ÉTAIT BIEN connu. Pierre Bourgault utilisait davantage le fiel que le miel et ne ménagait pas monsieur Jean Charest. D'ailleurs, celui-ci a toujours conservé une attitude digne envers son pourfendeur fuyant la controverse, les duels et l'affrontement avilissants. Samedi dernier, monsieur Charest participait, avec déférence, en tant que citoyen, en tant que Québécois et en tant que premier ministre à l'hommage rendu à Pierre Bourgault. Fallait-il y aller de nos airs d'arènes ? Est-il possible de s'habiller le coeur et l'esprit proprement à certaines occasions ? La honte est-elle un sentiment obsolète ?

YVES DESLAURIERS

Une formule intéressante

J'AI TROUVÉ fort intéressante la formule adoptée pour célébrer les funérailles de Pierre Bourgault. Comme la majorité d'entre nous maintenant, ce dernier ne pratiquait aucune religion. Lorsqu'arrive irrémédiablement le temps d'une telle cérémonie, on est souvent confronté au choix du lieu approprié pour rendre hommage à une personne décédée. Je trouve intéressant que les dirigeants religieux mettent les églises à la disposition des citoyens pour célébrer de tels événements en faisant abstraction de la confessionnalité.

ROBERT O'SHAUGHNESSY

PLUS DE PLAISIR

- ☐ Moteur ECOTEC 4 cylindres 2,2L de 140HP à DACT
- ☐ Lecteur CD avec 6 haut-parleurs

PLUS DE FIABILITÉ

- ☐ Garantie 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise

PLUS DE CONFORT

- ☐ Climatiseur
- ☐ Régulateur de vitesse
- ☐ Volant inclinable
- ☐ Siège avant du conducteur à réglage électrique en hauteur

PLUS DE SÉCURITÉ

- ☐ Sacs gonflables avant de nouvelle génération
- ☐ Système antivol PASSLock

0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT 60 MOIS[†]

BIEN PLUS.



PLUS PRATIQUE

- ☐ Boîte automatique à 4 vitesses surmultipliée à contrôle électronique
- ☐ Verrouillage des portes automatique et ouverture du coffre à commande électrique
- ☐ Siège arrière à dossier divisé 70/30 rabattable



BERLINE ALERO GX 2003

PLUS ABORDABLE QUE JAMAIS

LOCATION

248\$/mois*
LOCATION 48 MOIS
TRANSPORT ET
PRÉPARATION INCLUS
TAXES EN SUS

0\$ dépôt
de
sécurité*



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2003 en stock suivant : Alero GX (3NK69/R7A). Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. * Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial de 1 868 \$ ou échange équivalent. À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigée à la livraison. † Taux de financement à l'achat de 0% disponible sur la plupart des modèles pour des termes allant jusqu'à 60 mois. Exemple de financement : 10 000 \$ à 0% : 60 versements de 166,67 \$, coût en intérêts 0 \$, coût total de financement 10 000 \$. L'offre de financement à l'achat ne s'applique pas aux Saturn, Saab, Isuzu, Grand Prix 2004, Corvette, Cadillac, Hummer, fourgonnettes passagers et marchandises/coupées, Sierra/Silverado 2500/3500 cabines classiques et allongées (sauf C6P), Sierra/Silverado 2500/3500 à cabine multiplace et châssis-cabine, Sierra/Silverado 3500 HD châssis-cabine (style reporté) et aux camions série W et poids moyens. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

